



La parole d'autorité et sa sacralisation par l'écrit : les représentations d'assemblées dans les quelques images du haut Moyen Âge

Cécile Voyer

► To cite this version:

Cécile Voyer. La parole d'autorité et sa sacralisation par l'écrit : les représentations d'assemblées dans les quelques images du haut Moyen Âge. Cahiers de civilisation médiévale, 2020, 63 (250-251), pp.151-162. 10.4000/ccm.5049 . halshs-02948438

HAL Id: halshs-02948438

<https://shs.hal.science/halshs-02948438>

Submitted on 19 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La parole d'autorité et sa sacralisation par l'écrit : les représentations d'assemblées dans quelques images du haut Moyen Âge

Cécile Voyer

DANS **CAHIERS DE CIVILISATION MÉDIÉVALE** 2020/2 (N° 250-251), PAGES 151 À 162
ÉDITIONS **CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE CIVILISATION MÉDIÉVALE/UNIVERSITÉ DE POITIERS**

ISSN 0007-9731

ISBN 9782490783069

DOI 10.4000/ccm.5049

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-civilisation-medievale-2020-2-page-151.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'études supérieures de civilisation médiévale/Université de Poitiers.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La parole d'autorité et sa sacralisation par l'écrit : les représentations d'assemblées dans quelques images du haut Moyen Âge

*The Word of Authority and its Sacralization in Writing: Representations of
Assemblies in Some Pictures from the Early Middle Ages*

Cécile Voyer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccm/5049>

DOI : 10.4000/ccm.5049

ISSN : 2119-1026

Éditeur

Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2020

Pagination : 151-162

ISBN : 978-2-490783-06-9

ISSN : 0007-9731

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Cécile Voyer, « La parole d'autorité et sa sacralisation par l'écrit : les représentations d'assemblées dans quelques images du haut Moyen Âge », *Cahiers de civilisation médiévale* [En ligne], 250-251 | 2020, mis en ligne le 02 janvier 2023, consulté le 17 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ccm/5049> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccm.5049>



La revue *Cahiers de civilisation médiévale* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

**La parole d'autorité et sa sacralisation par l'écrit :
les représentations d'assemblées
dans quelques images du haut Moyen Âge**

The Word of Authority and its Sacralization in Writing:
Representations of Assemblies
in Some Pictures from the Early Middle Ages

Résumé

Si les personnages disposés en cercle évoquent l'échange, héritage des assemblées romaines, le geste d'allocution ou la parole d'autorité sont rarement figurés dans les images des assemblées, des conciles et des synodes réunies dans cette étude (synodes [Utrecht, Universiteitsbibliotheek, MS Bibl. Rhenotraciectinae I Nr 3, fol. 90v] ; Verceil, Biblioteca Capitolare, ms. 165, fol. 2v-5r), mais également celle de la remise de la Bible à Charles le Chauve, à laquelle assiste une assemblée d'ecclésiastiques (Paris, BnF, ms. lat. 1, fol. 423r). Ces dernières font la part belle à l'écrit : les scribes rédigent, consignent. La parole est bien figurée mais sous une forme écrite et sacralisée, à l'instar de « la parole du Christ pensée comme parole et, en même temps, transmise par écrit ».

Mots-clés : enluminure, image, parole d'autorité, sacralisation par l'écrit, geste, exégèse, ecclésiologie, haut Moyen Âge

Abstract

If the figures arranged in a circle evoke the exchange, a legacy of Roman assemblies, the gesture of speech or the word of authority are rarely depicted in the images of assemblies, councils and synods gathered in this study (Utrecht, Universiteitsbibliotheek, MS Bibl. Rhenotraciectinae I Nr 3, fol. 90v ; Vercelli, Biblioteca Capitolare, ms. 165, fol. 2v-5r), but also that of the handing over of the Bible to Charles the Bald, attended by an assembly of clergymen (Paris, BnF, ms. lat. 1, fol. 423r). This images emphasize the importance of the written word: the scribes write, record. The word is well represented but in a written and sacred form, following the example of "the word of Christ thought as word and, at the same time, transmitted in writing".

Keywords: illumination, image, word of authority, sacralization in writing, gesture, exegesis, ecclesiology, early Middle Ages

Dans les images du haut Moyen Âge, le geste de la parole ou de l'allocution, issu du répertoire visuel antique, est clairement signifié : main levée, index et majeur tendus tandis que les autres doigts sont repliés¹.

1. La thématique du corps, de la gestualité et des gestes a été bien quadrillée par l'historiographie de la seconde moitié du XX^e siècle. Voir François GARNIER, *Le langage de l'image au Moyen Âge : signification et symbolique*, Paris, Léopard d'Or, 1982 ; *Ibid.*, II : *Grammaire des gestes*, Paris, Léopard d'Or, 1989 ; Jean-Claude SCHMITT, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 1990.

Si d'une manière générale, la parole est représentée par ce geste, le contenu de l'allocution est bien sûr différent d'une scène à l'autre. Dans certains épisodes bibliques ou de rituels liturgiques, ce geste peut par exemple figurer une bénédiction, et ce bien avant la fin du Moyen Âge². La parole d'autorité est représentée par un index pointé vers le ciel ou vers celui à qui elle est destinée. La discussion, l'échange verbal sont indiqués par des personnages tournés l'un vers l'autre et dont les mains sont juxtaposées.

Au sein du corpus relativement restreint des représentations occidentales d'assemblées du haut Moyen Âge³, nous avons opéré une première sélection : les scènes figurées devaient évoquer la discussion ou l'échange à travers des gestes, des signes – *codex*, rouleau –, ou des *tituli*. Dans un second temps, nous avons choisi des images emblématiques de conciles œcuméniques et de synodes (l'une extraite du Psautier d'Utrecht et les autres du manuscrit conservé à Verceil) et un hapax, celle de l'assemblée d'ecclésiastiques qui préside à la remise de la Bible à Charles le Chauve dans la première Bible de Charles le Chauve (fol. 423r). Nous analyserons à travers ces images singulières la mise en signe de la parole et sa sacralisation par l'écriture à une période où la représentation de l'Église du ciel comme prototype de l'Église terrestre s'est imposée (Mt 18, 18). L'*Ecclesia* – communauté des croyants – est considérée comme une partie d'un « grand symbolon » vivifiée et inspirée par le souffle divin. Le Saint-Esprit inspire donc les décisions des conciles, mais aussi les élections des évêques et des rois. Par conséquent, les décisions canoniques participent au salut, voire le véhiculent⁴.

Ainsi, nous montrerons grâce à des exemples choisis la manière dont la figuration de la parole et de l'écrit dessine selon différentes modalités l'image du Verbe lui-même.

Dans le psautier d'Utrecht, peint à Reims, la représentation d'un concile accompagne l'avant-dernier texte de ce manuscrit, la *fides catholica*, attribué à saint Athanase – *Quicumque vult salvus esse* – (fol. 90v). Elle est placée plus précisément entre le texte du symbole des apôtres et celui d'Athanase (fig. 1).

Une assemblée de soixante-dix-huit personnes siège sur des banquettes disposées en demi-cercle qui délimitent l'espace de l'échange. Évocation des assemblées antiques, la circularité de la composition vise à signifier le lieu d'une parole partagée et *a priori* sans hiérarchie. Le concepteur de l'image n'a pas figuré un véritable échange collectif. Dans la partie supérieure de l'hémicycle, les positions des personnages tournés les uns vers les autres évoquent plutôt des apartés : les mains s'agitent peu et ne sont pas dirigées vers le centre de l'image ; la discussion est donc contenue. Les participants commentent ce qui se joue au milieu de l'hémicycle où les décisions sont fixées par écrit. Ces dernières sont consignées par des scribes – deux à gauche et trois à droite de la scène – qui se partagent un même encrier.

Un personnage isolé, trônant sur un siège garni d'un *pulvinus* et d'un marchepied, tend un rouleau dont il pointe le contenu dogmatique en direction d'un petit groupe debout, juxtaposé au lutrin de droite. Deux hommes passent une étole à franges autour du cou d'un troisième, tout en débattant de l'acte qu'ils sont en train d'effectuer. La supériorité hiérarchique du personnage distingué est signifiée à la fois par sa taille et son vêtement. Il est le seul en effet à être drapé dans un manteau, une chasuble peut-être. Il exprime la parole d'autorité de la dextre.

2. Sur le geste d'allocution, voir Chiara FRUGONI, *La voce delle immagini : pillole iconografiche dal Medioevo*, Turin, Giulio Einaudi (Saggi, 910), 2010, et en dernier lieu, Marcello ANGHEBEN, « Le geste d'allocution. Une représentation polysémique de la parole (V^e-XII^e siècles) », *Iconographica*, 12, 2013, p. 22-34.

3. Il existe quelques travaux sur la question : André GRABAR, « Le portrait en iconographie paléochrétienne », *Revue des sciences religieuses*, 36-3-4, 1962, p. 87-110, DOI : 10.3406/rscir.1962.2329 ; Christopher WALTER, *L'iconographie des conciles dans la tradition byzantine*, A. GRABAR (préf.), Paris, Institut français d'études byzantines (Archives de l'Orient chrétien, 13), 1970 ; Roger E. REYNOLDS, « Rites and Signs of Conciliar Decisions in the Early Middle Ages », dans *Segni e riti nella chiesa altomedievale occidentale* (11-17 aprile 1985, Spolète), Spolète, Presso la sede del Centro (Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo, 33), 1986, t. 1, p. 207-244.

4. Sur l'ecclésiologie du haut Moyen Âge, voir Yves Congar, à qui nous empruntons certaines formules (p. 111) : Yves CONGAR, *L'ecclésiologie du haut Moyen Âge : de saint Grégoire le Grand à la désunion entre Byzance et Rome*, Paris, Édition du Cerf (Histoire des doctrines ecclésiologiques), 1968.

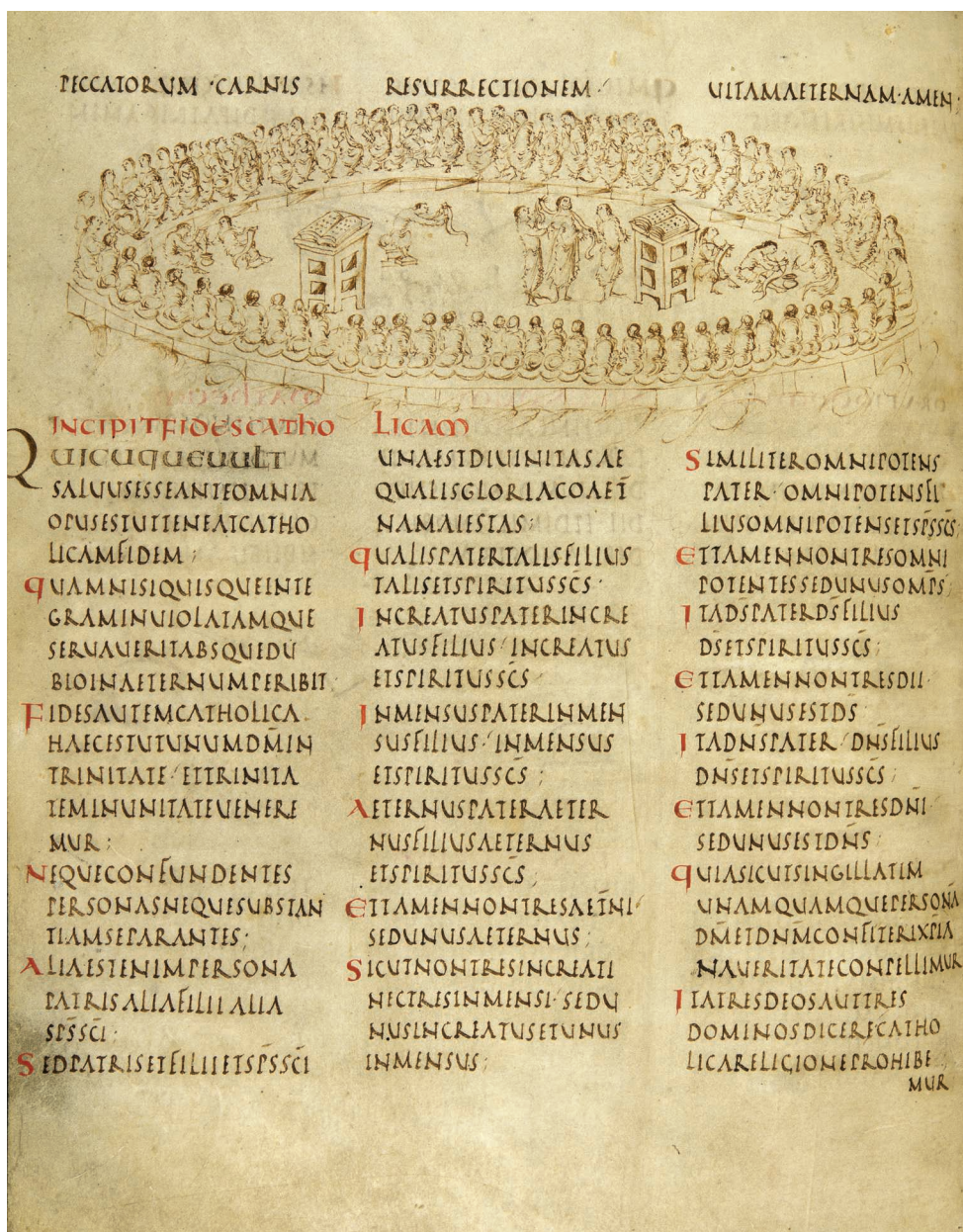


Fig. 1 – MS 32, fol. 90v
 (cl. Bibliothèque universitaire d'Utrecht).

Deux énormes *codices*, ponctués de fausses graphies, sont ouverts sur des lutrins et écrasent de leur présence les personnages figurés. Dans cette image, les rouleaux et les *codices* ont des significations bien distinctes : les écrits sur les rouleaux sont la transcription de la parole humaine alors que sur les livres se manifeste ou s'est incarnée la parole divine. La parole de l'homme à qui l'on remet l'étole est audible car elle repose sur les Écritures et rejoint celle de l'assemblée réunie autour de lui. Elle est, de surcroît, sacralisée par sa mise en écrit afin d'être diffusée.

Les nombreuses hypothèses qui ont été émises pour tenter d'interpréter cette image sont souvent conditionnées par la date de réalisation du manuscrit⁵ ; une date qui, en oscillant selon les chercheurs entre les années 825-835 ou vers 850, place l'exécution du psautier soit sous l'archiépiscopat d'Ebbon soit sous celui d'Hincmar. Nous ne trancherons pas ici cet épineux débat, d'autant qu'il est permis de supposer que cette image singulière n'est pas l'évocation d'un concile particulier. Associée à la *fides catholica*, elle pourrait en effet affirmer de manière générique l'importance des conciles ecclésiastiques réunis pour défendre l'orthodoxie trinitaire, socle de l'unité chrétienne⁶. Elle réaffirmerait alors l'engagement de l'Église carolingienne dans la défense de l'orthodoxie.

En outre, l'agitation très relative des participants assis sur les banquettes et le personnage debout, qui incarne avec prestance l'autorité – gestes, visage relevé –, associé au *pallium* tenu par les deux hommes, évoquent l'investiture d'un évêque ou d'un archevêque⁷. Ce prélat en train d'être investi incarne vraisemblablement la parole orthodoxe. Dans leur profession de foi, les candidats à l'épiscopat devaient en effet faire montre de leurs positions orthodoxes. À la fin du VIII^e siècle, sur décision papale, la profession de foi devait être rédigée comme preuve de l'orthodoxie, ensuite défendue oralement par le candidat. Toutefois, dès le V^e siècle, les *statuta ecclesiae antiqua* indiquaient que pour recevoir le *pallium*, le clerc devait, lors de sa prestation orale, témoigner de son inscription dans l'orthodoxie⁸.

Si, en ce IX^e siècle, des changements sont déjà amorcés avec un déplacement vers l'eucharistie, le « point focal de l'existence sacerdotale » est encore la fonction d'autorité à la fois doctrinale et sociale⁹. Insérée entre le *fides canonica* et le credo, la représentation affirme que l'orthodoxie est garantie par le *privilegium pallii*, par ceux qui revêtent la fonction archiépiscopale ou épiscopale.

Dans un autre manuscrit, celui de Verceil, réalisé en Italie septentrionale, durant le second quart du IX^e siècle, la place de l'écrit dans la représentation du concile est centrale¹⁰.

Un *titulus* renseigne sur l'événement figuré au folio 2v : « *Sinodus niceni ubi fuit numerus s(an)c(toru)m patr(um) CCCXVIII et omnes subscripserunt* » (fig. 2). Deux groupes distincts sont juxtaposés : d'une part, la puissance temporelle incarnée par l'empereur nimbé et trônant – Constantin, nommé par une inscription, – accompagné de gardes munis de lances et de boucliers et d'autre part, le pouvoir religieux symbolisé par un ecclésiastique, également assis, suivi par un groupe serré de clercs. Les deux protagonistes se regardent.

5. Selon la thèse de Christopher Walter, il pourrait s'agir d'une représentation du synode de Francfort (794) où les décisions du concile de Nicée de 787 ont été rejetées. Paulin, patriarche d'Aquilée, décrit ce synode qui s'est tenu dans la grande salle du palais impérial. Les prêtres, diacres et autres clercs forment un cercle autour des évêques, en présence du prince Charles (*Libellus sacrosyllabus contra Elipandum*, PL 99, col. 155). Les deux personnages au centre revêtissent-ils le président de l'Assemblée d'une étole ou enlèvent-ils son *pallium* à un évêque destitué pour son hérésie ? Est-ce une allusion à la démission d'Elipandus au synode de Francfort comme le suggère C. Walter (p. 55) ou une destitution d'évêque comme le propose Suzy Dufrenne (Suzy DUFRENNE, *Les illustrations du Psautier d'Utrecht : sources et apport carolingien*, Paris, Ophrys [Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, 161], 1978, p. 150). D'après Roger Reynolds, la scène figurée pourrait être la représentation de la lecture du premier canon de la *Collectio vetus Gallica* reconstituée à partir de *capitula* épiscopales carolingiennes, parfois effectuée pendant les synodes, dans lequel il était rappelé aux clercs qu'ils étaient tenus de connaître et de comprendre ces deux credo et d'utiliser le *fides* à l'office de prime, p. 223.

6. Nous souscrivons sur ce point à l'analyse de Cécilia Chazelle : Cécilia CHAZELLE, « Archibishops Ebo and Hincmar of Reims and the Utrecht Psalter », *Speculum*, 72-4, 1997, p. 1055-1077, DOI : 10.2307/2865958, ici p. 1065.

7. Il aurait pu s'agir d'un évêque, désigné par l'assemblée comme président, mais l'insertion de l'image entre le symbole des apôtres et celui d'Athanase nous invite plutôt à considérer que l'image représente l'investiture d'un prélat.

8. Charles MUNIER, *Les Statuta ecclesiae antiqua : édition, études, critiques*, Paris, Presses universitaires de France (Collections canoniques), 1960, p. 75-78 ; *Les "Ordines Romani" du haut Moyen Âge*, M. ANDRIEU (éd.), Louvain/Paris, Honoré Champion/Spicilegium sacrum Lovaniense, 1957, 5 vols, 3, p. 596-599. Voir aussi C. CHAZELLE (art. cit. n. 6), p. 1065.

9. Alain RAUWEL, « Les hiérarchies internes à l'ordre sacerdotal et la question de la sacramentalité de l'épiscopat dans l'église romaine de saint Augustin à Pierre Lombard », dans *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident médiéval (400-1100)*, F. BOUGARD, D. IOGNA-PRAT et R. LE JAN (dir.), Turnhout, Brepols (Haut Moyen Âge, 6), 2008, p. 105-116, ici p. 105 et 107.

10. Christopher WALTER, « Les dessins carolingiens dans un manuscrit de Verceil », *Cahiers archéologiques*, 18, 1968, p. 99-107 ; Id., *L'iconographie des conciles...* (op. cit. n. 3), p. 50-52. Voir en dernier lieu, Alessia TRIVELLONE, *L'hérétique imaginé : hétérodoxie et iconographie dans l'Occident médiéval, de l'époque carolingienne à l'Inquisition*, Turnhout, Brepols (Collection d'études médiévales de Nice, 10), 2009, p. 81-91.



Fig. 2 – Ms. 165, fol. 2v
(cl. Bibliothèque capitulaire de Vercueil).



Fig. 3 – Ms. 165, fol. 3r
(cl. Bibliothèque capitulaire de Vercueil).



Fig. 4 – Ms. 165, fol. 3v
(cl. Bibliothèque capitulaire de Vercueil).



Fig. 5 – Ms. 165, fol. 4r
(cl. Bibliothèque capitulaire de Vercueil).

L'empereur, dont la couronne est surmontée d'une croix, fait le geste de l'acceptation en tendant un rouleau en direction du second qui, le calame à la main, tient un *codex* recouvert d'imitations de graphies.

Au registre inférieur de l'image, désignés comme des ariens par une inscription (*heretici arriani damnati*), deux clercs, vraisemblablement des prêtres avec une étole, à la tête d'une petite foule d'hérétiques jettent dans le feu des livres, leurs écrits. Ils apparaissent par leurs gestes comme le miroir inversé des personnages du registre supérieur. Un curieux motif à côté du groupe de gauche n'a pas été identifié.

Aucun des gestes n'est ici emblématique de la discussion : l'empereur accepte ce qui a été décidé, puis consigné à l'issue des échanges. L'importance de l'écrit est réitérée par un second scribe tenant un calame, à côté du clerc siégeant. En vis-à-vis de cette double page, sur le folio 3r, le *titulus* évoque pourtant l'acte de discuter : *ubi Petrus et Paulus de hoc concilio conferunt* (ici Pierre et Paul parlent de ce concile) (fig. 3). Le concepteur des images a repris une composition bipartite laïcs/clercs. À droite – à gauche pour le spectateur –, Paul figure devant une tour et tient un *codex*, les mains voilées tandis que Pierre, à gauche – à droite pour le spectateur –, se trouve devant une église, serrant les clés contre lui, symbole de son pouvoir de lier et de délier. Notons que leurs gestes renvoient à ceux des protagonistes du folio 2v : Paul fait le geste de l'acceptation tandis que Pierre ramène sa main vers lui. L'expression de la communication entre les apôtres passe simplement par l'orientation des pupilles. Pourtant il est indiqué que les fondateurs de l'Église romaine commentent les décisions du concile de Nicée. L'inscription et les figures apostoliques sont ici autant de signes qui visent à acter, légitimer et authentifier l'ensemble des décisions conciliaires rapportées dans le *codex*¹¹.

Le concepteur de la double page a surtout cherché à souligner l'entente et l'union entre le pouvoir temporel et spirituel sur le folio 2v. Bien que les deux pouvoirs soient en effet distincts, des contacts entre les deux entités sont ménagés : les coussins se chevauchent, le coude du clerc effleure le bouclier. Il a été également rappelé l'adhésion totale et massive de chacun des participants aux décisions du concile de 325. Ainsi, l'Église poursuit la mission des apôtres dont l'autorité est ici convoquée.

Contrairement aux folios 2v et 3 qui fonctionnent comme un diptyque, le scribe a peint la deuxième représentation d'un concile sur la totalité de la double page (fol. 3v-4) (fig. 4-5). Le pouvoir laïc et le pouvoir religieux occupent chacun un folio. La représentation figure le premier concile de Constantinople (381) comme l'indique le *titulus* : « *Hunc sinodu(m) actu(m) est constantinopoli sub Theodosio maiore cl patrib(us) congregatis ad conde(m)natione(m) Macedonii heretici et qualiter) statuer(unt) imperator et omnes subscripser(unt) cc patrib(us) ad conde(m)natione(m) Nestorii* ». Théodose occupe le folio 3v, il est au premier plan, les clercs peints sur le folio en vis-à-vis sont légèrement en retrait¹². Le trône de l'empereur est par ailleurs légèrement de biais comme pour délimiter un espace de parole. Couronné et nimbé, le « *maior imperat(or) cristianissimus* » serre un *codex* fermé contre lui en exécutant un geste d'allocution en direction des religieux. Le livre qu'il tient est-il la Bible, la Loi par excellence, ou une mise en abyme du *codex* alors sous les yeux du lecteur ? À vrai dire, cette interrogation importe peu tant, à cette période, « le terrestre est assumé par le céleste ». Le Saint-Esprit anime l'Église et inspire les décisions conciliaires et canoniques qui ont de ce fait une valeur de salut absolu¹³.

Derrière Théodose s'entassent les laïcs, dont un homme pourvu d'une lance et d'un bouclier. Face à l'empereur trônant, deux clercs sont assis sur une longue banquettes recouverte de *pulvini*. En réponse au *codex* fermé du souverain, ils présentent des *codices* ouverts où ont été peintes de fausses graphies. Ils sont munis d'un calame avec lequel ils consignent les décisions du concile. Derrière eux, un troisième, accompagné d'une assemblée de clercs, tient un encrier.

À leurs pieds, trois hommes tonsurés, qualifiés d'*hereticos macedonianos* jettent dans un bûcher des livres possédant une reliure identique à celle du manuscrit impérial. S'ils sont face au souverain, ces hérétiques figurent aux pieds du groupe très dense des clercs orthodoxes afin de signifier leur marginalisation et leur exclusion. Ils sont ainsi littéralement écrasés par la parole orthodoxe.

11. R. REYNOLDS (art. cit. n. 3), p. 215.

12. L'inscription qui l'identifie « *dom(i)nus Theodosius maior imperat(or) cristianissimus* » a été peinte sur le marchepied du trône.

13. Sur l'ecclésiologie du haut Moyen Âge, voir Y. CONGAR (op. cit. n. 4), p. 111. Voir aussi les utiles mises au point, de François BOUGARD, « Le livre de l'autorité du siècle », dans *Imago Libri : représentations carolingiennes du livre*, C. DENOËL, A.-O. POILPRÉ et S. SHIMAHARA (dir.), Turnhout, Brepols (*Bibliologia*, 47), 2018, p. 99-106.

Comme le précise l'inscription, il est intéressant de relever que les Pères décident, puis que l'empereur souscrit. Théodose accepte les décisions prises par les clercs, qu'il se charge ensuite de faire appliquer. La scène montre donc le souverain faisant un geste d'allocution de la dextre, et non d'acceptation, en direction des clercs et au-dessus des hérétiques : il ordonne l'éradication de l'hérésie de Macedonius. La parole de l'hérétique symbolisée par les *codices* livrés aux flammes évoque en effet son anéantissement.

À l'instar de la représentation précédente, il est montré l'application des décisions du concile et non la discussion en tant que telle : la parole des Pères déjà fixée par l'écrit est ainsi décrite comme particulièrement efficace.

Les pouvoirs laïc et ecclésiastique sont réunis à nouveau dans la représentation du concile d'Éphèse (431) (fol 4v-5) comme l'indique le *titulus* : « *Theodosius iunior imp(erato)r sinodus effesin(i) que(m) cc s(an)c(t)i patris [sic] cu(m) imperatore confirmaverunt et subscripserunt* ».

Dans un contexte urbain, l'empereur nimbé, flanqué de deux clercs, trône (fig. 6). Il tient un livre fermé à l'image du Christ figuré sur le folio en vis-à-vis. Les deux ecclésiastiques présentent un codex ouvert, recouvert de graphies : celui à la droite du trône tient un calame tandis que celui de gauche échange avec le roi. S'ils sont tournés l'un vers l'autre, le geste de la parole n'a pas été représenté. Le souverain est accompagné d'une garde nombreuse tandis qu'une file de clercs suit chacun des deux copistes au premier plan.

Sur le folio en vis-à-vis, la *Maiestas Domini* trône dans une mandorle, entourée de deux anges qui tiennent des rouleaux (fig. 7). Le Christ a été peint dans sa double nature : imberbe, auréolé du nimbe crucifère, son visage est encadré par le double trigramme IHS XPS, rappel du *titulus* de la Crucifixion (Jn 19, 19)¹⁴.



Fig. 6 – Ms. 165, fol. 4v
(cl. Bibliothèque capitulaire de Verceil).



Fig. 7 – Ms. 165, fol. 5r
(cl. Bibliothèque capitulaire de Verceil).

14. Vincent Debiais rappelle que « la sacralité du *titulus* réside sans doute également dans le nom du Christ, comme on peut le voir dans les œuvres visuelles médiévales qui réduisent, jusqu'au XIII^e siècle, l'inscription évangélique au *nomina sacra* IHS, puis IHS XPS ». Vincent DEBIAIS, *La croisée des signes : l'écriture et les images médiévales (800-1200)*, Paris, Éditions du Cerf (Cerf Patrimoines), 2017, p. 83.



Fig. 8 – Ms. lat. 1, fol 423r
(cl. Paris, BnF).

Comme Théodose le Jeune, il serre contre sa poitrine le Livre fermé, conformément au texte apocalyptique (Ap. 5), en exécutant un geste de prise de parole ou d'enseignement en direction de l'*Ecclesia* figurée sur le folio 4v. Constantin – (con)stan(tinus) – et Hélène – *Helena regina* – nimbés sont en adoration devant la Majesté de Dieu.

Un *titulus* court en haut de l'image : « *(Deus) De(i) filius, venit suosq(ue) redemit, vicit morte(m) moriens, victor adiit coelos* ». Avec sa formulation spécifique (*Deus, Dei filius*), le *titulus* est-il une affirmation de l'orthodoxie face à l'adoptianisme ? Entre la fin du VIII^e et le début du IX^e siècle, Paulin d'Aquilée et Alcuin se sont en effet prononcés contre cette hérésie face à Élipand de Tolède et Félix d'Urgell¹⁵.

Quoi qu'il en soit, il nous semble que cette dernière image est la clé pour comprendre la signification entre le jeu entre les rouleaux tenus par les anges et l'ensemble des *codices* figurés dans ce manuscrit. Ainsi dans le manuscrit de Verceil, le rouleau représente vraisemblablement la parole vivante : le Verbe – le message divin – transmis par l'intermédiaire des anges ou bien celle de Constantin qui préside le concile et promulgue les canons au folio 2v.

Le Livre fermé du Christ est évidemment fondamental pour comprendre l'importance accordée aux *codices* et l'absence du geste d'allocation dans ces images de conciles. Le Verbe, par le souffle de Dieu, s'est incarné, puis il est mort dans la chair des hommes pour sauver l'humanité. Comme le Verbe s'est fait chair, le souffle de Dieu s'est matérialisé dans les Écritures : l'écriture est « désormais considérée comme participant dans sa corporéité à la révélation du Verbe »¹⁶. Le Livre est l'une des modalités de l'Incarnation, l'une des manifestations de la présence permanente du Verbe sur terre¹⁷.

Le rapport entre le livre – les Écritures – et le Christ, *Verbum Dei*, est consubstantiel. Dans l'exégèse apocalyptique, le livre de la vision d'Ap. 5 est considéré comme une image du Christ lui-même¹⁸. Cet arrière-plan théologique et exégétique confère aux *codices* recouverts de graphies une dimension particulière. La parole est bien figurée mais sous une forme écrite, sacralisée. Les *codices* couverts de graphies sont le signe de cette « sacralisation de la forme écrite de la parole »¹⁹. Ainsi, les livres brûlés des hérétiques sont aussi la métaphore d'une parole nécessitant une purification.

Le Livre est également au centre de la représentation extrêmement célèbre qui figure l'abbé laïc Vivien remettant la Bible à Charles le Chauve dans la première Bible de Charles le Chauve, réalisée à Tours entre 845-846 (Paris, BnF, ms. lat. 1, fol. 423r) (fig. 8). Cette image, véritable hapax, qui n'était pas prévue dans la conception initiale du codex, a été rajoutée une fois le manuscrit quasiment achevé²⁰. Dans un espace défini par une arcade, soulignée par un rideau blanc retenu en plusieurs points sur l'arc, une assemblée de dix-sept témoins, dont onze clercs, assiste à la remise du précieux ouvrage au souverain²¹. Si le roi domine

15. Sur ce point, voir A. TRIVELLONE (*op. cit.* n. 10), p. 89. Cette hérésie a été condamnée en 794 au synode de Francfort.

16. Jean-Claude BONNE, « Nœuds d'écriture. Le fragment I de l'évangélaire de Durham », dans *Texte-Image/Bild Text*, S. DUMCHEN et M. NERLICH (éd.), Berlin, Technische Universität Berlin Institut für Romanische Literaturwissenschaft, 1990, p. 85-105.

17. Voir à ce sujet SAINT AUGUSTIN, *De consensu evangeliorum* et les *Confessions*, XI ou encore AMALAIRE DE METZ, *Liber de divinis officiis*, XL, PL 101, col. 1250. Le livre d'Évangiles est pleinement assimilé au Christ.

18. Voir HAIMON D'AUXERRE, *Expositio in Apocalypsin*, 1.7, chap. 20, PL 117, col. 1190. Haimon d'Auxerre affirme que « ce livre, qui est la vie, représente le Seigneur Jésus-Christ qui donna sa vie pour les fidèles. Pour Ambroise Autpert, le livre est une anticipation de la face rayonnante de Dieu (Ambroise Autpert, *In Apocalypsin*, V, CCCM 27, p. 390), cités Vincent DEBIAIS, « Au-delà de l'efficacité. Figurer les paroles de Dieu et du Christ dans les images monumentales romanes », *Cahiers de Fanjeaux* « La Parole sacrée. Formes, fonctions, sens (XI^e-XV^e siècle) », 47, 2013, p. 27-48, ici p. 39-41, n. 29-30. Ainsi « le livre unit de façon essentielle au Christ », selon la formule de Vincent Debiais : V. DEBIAIS (*op. cit.* n. 14), p. 41, manifeste une vérité absolue et atemporelle, qu'il soit ou non porteur d'inscriptions dans les images.

19. Anita GUERREAU-JALABERT, « Parole/parabole. La forme dans les langues romanes : analyse d'un champ lexical et sémantique » dans *La parole du prédicateur (I^{er}-XI^e siècles)*, R. M. DESSI et M. LAUWERS (éd.), Nice, Centre d'études médiévales de Nice (Collection du Centre d'études médiévales de Nice, 1), 1997, p. 311-339, ici p. 329 et 338.

20. Herbert KESSLER et Paul Edward DUTTON, *The Poetry and Paintings of the First Bible of Charles the Bald*, Ann Arbor, University of Michigan Press (Recentiores, Later Latin Texts and Contexts), 1997, p. 44-56. On verra également, Herbert KESSLER, *Illustrated Bibles from Tours*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

21. Au folio 422v, dix hexamètres permettent d'identifier les personnages : « *Haec etiam pictura recludit, qualiter heros/ Offert Vivianus cum grege nunc hoc opus. Ante ubi post patrem primi / Tesmundus amandus/ Sigvaldus iustus, primus Aregarius:/*

la composition, les personnages sont disposés en cercle autour de lui. Contrairement à d'autres images, ici ce n'est pas le législateur qui remet la loi mais le clergé qui donne la Bible, l'*auctoritas* suprême, au souverain. La composition est divisée en trois registres : la partie inférieure où sont disposés en demi-cercle les religieux et un laïc sur un aplat vert puis bleu, la médiane où figurent le roi, deux laïcs et deux soldats sur une bande nuageuse et enfin, délimité par le *velum*, le registre céleste où apparaît la main de Dieu rayonnante. Dans les écoinçons ménagés par l'arcade, des vertus voilées présentent une couronne en direction du souverain.

Outre son échelle, la monumentalité de la figure de Charles le Chauve est accentuée par son trône imposant qui se caractérise par son haut dossier terminé en arc plein-cintre, garni d'une étoffe rouge. Le roi, dont les pieds reposent sur un marchepied, est vêtu comme un franc avec une tunique pourpre et un manteau jaune attaché par une fibule sur l'épaule droite. Il est coiffé d'une couronne et tient un long sceptre dans la main gauche. À l'exception de son bras droit tendu pour réceptionner le codex, tout son corps est contraint dans l'espace de son trône, signe de son pouvoir.

Dans ses travaux, Anne-Orange Poilpré a démontré que le motif du trône, issu du répertoire visuel des dieux païens romains, servait à signifier, pour celui qui y siège, la capacité d'assurer la continuité, la prospérité et le salut. À partir de la fin du III^e siècle, sous la première Tétrarchie de Dioclétien, puis au IV^e siècle, le motif du trône a intégré le vocabulaire visuel impérial. Concomitamment à l'élaboration des premières représentations christologiques sur les sarcophages, puis dans l'art monumental, il est rapidement agrégé au répertoire visuel chrétien. Il signifie alors la capacité de celui qui l'occupe « de garantir continuité et salut, terrestres pour l'empereur, universels pour le Christ »²².

Deux hommes en biaux courts se tiennent près du trône, pourvus l'un et l'autre d'une fine moustache comparable à celle du roi, et coiffés d'un petit diadème. Ils regardent Charles : celui de gauche est actif – il avance vers le trône – tandis que le second, statique, redouble le geste du souverain en l'accentuant. Le plus significatif est la proximité qu'ils entretiennent avec le lieu du pouvoir : ils en ont saisi le dossier. Servent-ils à compléter « l'évocation du pouvoir royal incarné par Charles trônant en rappelant le mode dynastique de la transmission de la royauté »²³ ? La frange nuageuse qui définit ce registre invite à considérer que le concepteur de l'image a livré une définition de la royauté idéale. S'agit-il de deux grands du royaume qui participent à l'équilibre des forces sous le règne de Charles le Chauve ? Quelle que soit la réponse, la présence de ces deux hommes comme celle des soldats est issue d'une tradition visuelle héritée de l'Empire romain : l'empereur trônant entouré de ses fils ou des co-empereurs²⁴. De part et d'autre du trône, en effet, les gardes complètent la définition en symbolisant la dimension militaire inhérente à la fonction impériale : à la gauche du roi, celui qui, en s'avançant, sort son glaive en incarne l'aspect offensif tandis que celui de droite, tenant lance et bouclier, évoque la défense.

Sur un aplat bleu, trois chanoines, tels les mages²⁵, sont associés au précieux manuscrit. Les deux scribes de Saint-Martin de Tours présentent ce codex, véritable reliquaire du *Verbum*, en se servant du manteau blanc

Quis tribus est probitas, pietas verumque fidesque/ Cetera honesta quoque consociata simul ; /Quartus his iunctus haeret, sanctissime David./ Qui te vi tota mentis amore colit. » MGH, *Poetae latini aevi carolini*, t. III, Berlin, Weidmannos, 1894, en ligne : [https://www.dmgh.de/mgh_poetae_3/index.htm#page/\(III\)/mode/1up](https://www.dmgh.de/mgh_poetae_3/index.htm#page/(III)/mode/1up), p. 251. Sur les différentes propositions d'identification des personnages, voir Rita LEJEUNE, « Les portraits de Vivien de Tours et de l'artiste dans la Bible de Charles le Chauve », *Revue bénédictine*, 103, 1993, p. 167-185 et voir en dernier lieu Herbert KESSLER, « A Lay Abbot as Patron: Count Vivian and the First Bible of Charles the Bald », dans *Committenti e Produzione Artistico-Letteraria nell'alto medioevo occidentale* (4-10 aprile 1991, Spolète), Spolète, Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo (Settimane di Studio del Centro italiano di Studi sull'alto medioevo, 39-2), 1992, p. 647-676.

22. Pour le développement complet de cette perspective : Anne-Orange POILPRÉ, *Maiestas Domini : une image de l'Église en Occident (I^{er}-IX^e siècle)*, J.-P. CAILLET (préf.), Paris, Éditions du Cerf (Histoire), 2005, p. 35-70 ; Anne-Orange POILPRÉ, « Le portrait royal en trône sous le règne de Charles le Chauve », dans *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, C. VOYER et É. SPARHUBERT (dir.), Turnhout, Brepols (Culture et société médiévales, 22), 2011, p. 325-339, ici p. 330.

23. A.-O. POILPRÉ (art. cit. n. 22), p. 330.

24. Voir par exemple le *Missorium* (plat oblatif en argent) dit de Madrid ou de Mérida (393) représentant Théodose entre ses deux fils, Arcadius et Honorius (Madrid, Academia Real). Sur ce point, voir *El disco de Teodosio*, M. ALMAGRO-GORBEA, J. ALVAREZ MARTINEZ, et al. (dir.), Madrid, Real Academia de la Historia (Estudios del Gabinete de Antigüedades, 5), 2000.

25. H. KESSLER (art. cit. n. 20), p. 651.

de l'un d'eux. Le geste suspendu du troisième est souligné par le manipule : est-ce l'abbé de Saint-Martin, le *pater* mentionné dans le *titulus*? Notons qu'un pan du voile qui délimite les espaces terrestre et céleste effleure sa tonsure. Aucun des chanoines n'observe le roi mais ils sont tous tournés vers Vivien, l'abbé laïc de Saint-Martin, vêtu d'un bリアud blanc et d'un manteau rouge, qui exécute le même geste que Charles.

Huit évêques, reconnaissables au *pallium* et au manipule, ferment le cercle. L'un d'entre eux se distingue par sa position dans l'image : il est légèrement décalé et d'une taille comparable à celle de Vivien. Avec trois autres pontifes, il forme un petit groupe en discussion avec les quatre ecclésiastiques qui lui font face. La conversation est relativement animée : les mains s'agitent. Dans l'axe du trône, un évêque qui a pris la parole, l'index pointé au ciel, incarne l'*auctoritas*. Il semble interpeller un prélat barbu qui lui répond. Toutefois la disposition en cercle et la gestuelle des huit personnages témoignent d'un échange collégial²⁶. Le concepteur de l'image a figuré un espace où la parole circule. Si l'assemblée des huit ecclésiastiques se concertent, le roi est en revanche exclu de cet espace d'échanges : un seul évêque qui regarde en direction du registre supérieur le désigne. Il s'adresse à l'évêque barbu qui, situé en face de lui, mène la discussion. Aucun autre religieux, pas plus que Vivien d'ailleurs, n'est tourné vers Charles. Le sujet de la discussion est pourtant bien le roi lui-même, ou plus précisément la remise au souverain de la Bible, reliquaire du Verbe. Le geste de Charles – comme d'ailleurs celui du laïc, à sa droite, et celui de Vivien – est suspendu à la discussion en train de se dérouler. Ces laïcs semblent attendre la conclusion du débat qui agite les religieux.

Le registre supérieur de l'image anticipe l'action suivante, déjà évoquée par les vers du poème au folio 422v : la main de Dieu sort des cieus en baignant de lumière l'espace du trône afin de manifester son approbation à la remise de la Bible au souverain. Plus précisément, Charles, le « très saint David », est élu par Dieu et peut, à ce titre, recevoir le reliquaire du Verbe. Or, selon le schéma gélasien, les évêques sont les médiateurs entre Dieu et les hommes²⁷. Ils détiennent sur terre l'*auctoritas* absolue, fondée sur le rapport intime entretenu avec le Verbe grâce aux Écritures. Leur décision de donner la Bible à Charles est donc inspirée par la Connaissance. Par ce geste, le collège clérical légitime et reconnaît le pouvoir du souverain. La concertation des clercs entourant la remise du reliquaire du Verbe au souverain témoigne de son importance dans l'exercice du ministère royal. Ainsi le roi carolingien doit se conformer aux Écritures sous l'autorité morale des évêques.

Bien que cette enluminure ait été maintes fois commentée, aucun chercheur n'a relevé ni le fait que les regards ne sont pas focalisés sur le souverain ni combien la discussion est animée entre les évêques. En revanche, A.-O. Poilpré avait observé qu'il s'agissait d'une mise en images d'un modèle d'ecclésiologie politique élaboré au cours du règne de Louis le Pieux, et théorisé sous le règne de son fils. En 843, l'accord de Coulaines passé entre le souverain et les grands du royaume, laïcs et ecclésiastiques, confère à la royauté de Charles « une tournure particulière puisque la présence et le maintien du souverain dans ses fonctions s'appuient désormais sur sa capacité à assurer la continuité du royaume, mesurée par l'autorité morale des évêques et entérinée par un collège réunissant les grands du royaume, laïcs et ecclésiastiques »²⁸. Les devoirs du roi, de l'aristocratie et du clergé sont, au sein de cette « royauté contractuelle », bien circonscrits afin que soient préservés les équilibres qui garantissent l'intégrité, la stabilité du royaume et de la société²⁹.

Cet équilibre est clairement signifié dans l'image par la disposition circulaire des personnages. Si elle évoque la circulation de la parole, la collégialité et l'échange selon une tradition visuelle héritée de l'Antiquité, la forme est une figure géométrique parfaite qui évoque l'unité et la totalité. Le cercle confère à la représentation une perspective cosmique³⁰, renforcée par la présence de la main de Dieu : il inscrit cet événement particulier – *Haec etiam pictura recludit, qualiter heros/Offert Vivianus cum grege nunc hoc opus* – dans l'universel. Il est ainsi suggéré l'*aeternitas* du pouvoir carolingien, l'*imperium aeternum* qui est garanti par la stabilité permise par l'unité et l'harmonie entre *potestas* et *auctoritas*.

26. Il ne peut s'agir de gestes de prière ou d'adoration, n'étant pas dirigés vers un être ou une chose. L'adoration ou la prière a forcément un objet vers lequel elle est orientée.

27. GÉLASE, *De Anathematis vinculo*, PL 59, col. 102-110 ; Id., *Epistola VIII. Ad Anastasium Imperatorem*, PL 59, col. 41-47.

28. A.-O. POILPRÉ (art. cit. n. 22), p. 328.

29. Yves SASSIER, *Royauté et idéologie au Moyen Âge : Bas-Empire, monde franc, France (IV^e-XI^e siècle)*, Paris, Armand Colin (Collection U. Histoire), 2002, p. 153-164.

30. « *Mundus est universitas omnis quae constat ex caelo et terra* », Isidore : *De natura rerum*, IX, dans ISIDORE DE SÉVILLE, *Traité de la nature*, J. FONTAINE (éd.), Bordeaux, Férét et fils (Bibliothèque de l'École des hautes études hispaniques, 28), 1960, p. 206.

Dans les images de conciles, les paroles écrites garantissent une « présence durable » à l'instar du Livre sacré, manifestation de la théophanie permanente que constitue la mise par écrit de la Révélation. Dans le Psautier d'Utrecht, la parole d'autorité incarnée par l'évêque est exprimée dans le cadre de l'affirmation de l'orthodoxie à travers ses enseignements notamment. Cependant l'écrit – symbolisé dans cette image par le phylactère tenu par l'homme assis – montre que cette parole est réoralisée après qu'il l'a sacralisée. Dans le manuscrit de Verceil, la représentation du geste d'allocution, signe de l'émanation sonore, ne figure pas lorsque le souverain condamne. En revanche, le livre est représenté à de multiples reprises : la parole est figurée sous sa forme sacralisée ; une forme qui garantit la présence durable de celui qui l'a prononcée.

Si la discussion et l'échange sont au cœur de la dernière image peinte de la Bible de Vivien, le Livre et sa remise à Charles le Chauve sont l'objet du débat. En reconnaissant la légitimité du roi, les clercs réunis autour de lui le rendent digne de recevoir la Parole de Dieu contenue dans le codex. Le souverain qui accède ainsi à la Sagesse et à la Lumière est alors investi d'un pouvoir fondé sur la Loi par excellence ; une Loi qui garantit l'ordre et l'harmonie dans le royaume.

Cécile VOYER

UMR 7302 – CESC